

Séance du 19 février 2009.

Présents : M. J-M.DUPONT, Bourgmestre ff. – Président.
MM. DRAUX, DEBAISIEUX, BOUVIEZ, STIEVENART, SIRAUT, Echevins.
Mme B.GALLEZ, Présidente du CAS.
MM. FAUVIAUX, DONFUT, CARLIER, DELHAYE, GIANGRECO, RUELLE, URBAIN, LAPAGLIA, DI BARI, CICCONE, RUSSO, VANOVERSHELDE, FONCK, Conseillers Communaux.

Présents : Mme B.GALLEZ, Présidente du CAS.
MM. BALIGANT, DONFUT, AUQUIERE, HAMOUMI, BRAQUENIER, DESPRETZ, VAN HOUT, Conseillers du CAS.
Mme F.DONFUT, Secrétaire du CAS.

Rapport sur les synergies entre la Commune & le Centre Public d'Action Sociale

M.le Bourgmestre rappelle que le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation a prévu une rencontre annuelle liée à la présentation du budget du CPAS au vote du Conseil Communal.

Il invite Mme B.GALLEZ, Présidente du CPAS, à présenter le rapport.

Conformément à l'Art 26 bis § 5 de la Loi Organique des CPAS, le Comité de Concertation Commune - CPAS, dans le cadre de l'examen du Budget 2009, établit un rapport sur l'ensemble des synergies existantes et à développer entre la Commune et le Centre d'Action Sociale. Ce rapport est également relatif aux économies d'échelle et aux suppressions des doubles emplois ou chevauchements d'activités.

Les actions suivantes sont énumérées :

- 1) Le marché relatif aux portefeuilles d'assurance-Ethias pour les véhicules et DEXIA pour le personnel et les bâtiments, permet de réaliser d'importantes économies financières depuis janvier 2007.
- 2) Dans le cadre de la libéralisation des marchés de l'électricité et du gaz en Région Wallonne, l'Administration Communale et le C.P.A.S. ont adhéré à la centrale d'achat d'énergie mise sur pied par l'Intercommunale Pure de Financement (I.P.F.H.) fonctionnant pour le compte des participants à prix de revient comptable. La société SPE (Luminus) fournit le gaz à l'exception du lot concernant la moyenne pression et assimilés pour lequel ELECTRABEL remporte le marché. ELECTRABEL fournit l'essentiel de l'électricité, bien que des lots concernant la haute tension soient attribués à la société SPE.

- 3) La Ludothèque « Planète Jeu » a été intégrée, par souci de cohérence et pour assurer sa pérennité, à la nouvelle bibliothèque communale située à LA BOUVERIE.
- 4) La gestion des points relais informatiques est maintenant assurée totalement par la cellule « projets » de l'Administration Communale.
- 5) La cuisine des repas scolaires, située précédemment à l'école communale de LA BOUVERIE est réinstallée dorénavant dans la cuisine de l'ancienne maison de repos, rue du Chapitre 1, ce qui permet un gain de temps et une réduction des frais de personnel et de fonctionnement pour le C.P.A.S.
- 6) Une plate-forme locale d'insertion socioprofessionnelle est initiée entre le C.P.A.S., l'Agence de Développement Local, la Maison de l'Emploi et la Mission Régionale pour l'Emploi Mons-Borinage.
- 7) Le CPAS et l'Administration Communale continuent leur collaboration en faveur des enfants des Ecoles maternelles et primaires, communales et libres : ateliers langagiers dans les classes de 3^{ème} maternelle et fournitures de repas scolaires aux Ecoles Communales et les Ecoles Libres qui en font la demande.
- 8) Les services techniques continuent de collaborer dans le cadre de la gestion du patrimoine. La gestion énergétique est devenue une priorité.
- 9) Le C.P.A.S. occupe des bâtiments qui sont des propriétés communales :
 - Des logements en Initiative Locale d'Accueil à la rue de la Victoire à Frameries ;
 - L'ancienne conciergerie de la rue du Parc 43, à LA Bouverie, a été réaménagée par le C.P.A.S. et mise à disposition de l'O.N.E.
- 10) La téléphonie mobile a été négociée conjointement ce qui a permis d'obtenir des réductions de coûts pour les appels passés entre commune et CPAS.
- 11) La Régie Communale Autonome (RCA), créée en octobre 2007 a racheté un capital d'actions en mars 2008 et est maintenant propriétaire de la maison de repos privée « La verte colline », dont le CPAS assure la gestion.
- 12) Le projet de reconstruction de la structure d'accueil pour la petite enfance du C.P.A.S. « Les Mirabelles » est envisagé sur un terrain communal jouxtant le bâtiment actuel situé à la place Calmette.
- 13) Le C.P.A.S et le Service de prévention envisagent de collaborer dans le cadre de la création d'une « Mairie de quartier » à la cité Bellevue.
- 14) Le marché des carburants pour véhicules sera revu conjointement au cours de l'année 2009.

Cette collaboration est donc permanente et s'est également manifestée par des réunions de concertation plus nombreuses au cours de l'année 2008.

Sur proposition du Collège Communal, les deux Assemblées, à l'unanimité, à savoir :

DUPONT, DRAUX, DEBAISIEUX, BOUVIEZ, STIEVENART, SIRALT, FAUVIAUX, DONFUT, CARLIER, DELHAYE, GIANGRECO, RUELLE, URBAIN, LAPAGLIA, DI BARI, CICCONE, RUSSO, VANOVERSCHELDE, FONCK,

GALLEZ, BALIGANT, DONFUT, AUQUIERE, HAMOUMI, BRAQUENIER, DESPRETZ, VAN HOUT, Conseillers du CAS.

↪ ont pris acte du rapport sur les synergies entre la Commune et le CPAS.

La délibération requise est adoptée.

Par le Conseil :
Le Secrétaire Communal,

Le Bourgmestre ff.,

Ph.WILPUTTE.

J-M.DUPONT.

Par le Conseil du CPAS :
La Secrétaire,

La Présidente,

F.DONFUT.

B.GALLEZ.